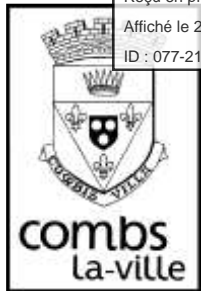


Envoyé en préfecture le 24/03/2021

Reçu en préfecture le 24/03/2021

Affiché le 24/03/2021

ID : 077-217701226-20210320-DEL_20MARS__10-DE



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 mars 2021

Délibération n° 10

Date de convocation

10.03.2021

Date d'affichage

12.03.2021

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 25

votants : 34

**Objet : Approbation de la convention de réservation de logement entre CDC
Habitat et la commune**

L'an deux mil vingt et un, le vingt mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à huis clos, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. P. SEDARD – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. C. YOUNBI NGAMO – Mme C. VIVIAN – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – Mme A. MEJIAS.

Absents représentés

M. C. DELPUECH par M. D. VIGNEULLE – Mme LA. MOLLARD-CADIX par M. G. GEOFFROY – M. G. ALAPETITE par Mme MM. SALLES – M. B. ZAOUI par M. C. LUTTMANN – M. J. RANQUE par Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI par Mme M. GOTIN – M. S. ROUILLIER par Mme L. MASSE – Mme A. ADJELI par M. G. PRILLEUX – M. P. PELLOUX par Mme A. MEJIAS.

Absent excusé

M. D. ROUSSAUX

Monsieur Dominique VIGNEULLE a été élu secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29,

VU le code de la construction et de l'habitation et notamment son article R. 441-5,

VU les délibérations du Bureau Communautaire de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud du 12 décembre 2017 et du 24 novembre 2020,

VU l'avis de la commission Prévention, Epanouissement éducatif, Social et Citoyen,

CONSIDERANT la garantie d'emprunt accordée par la communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart à CDC Habitat pour l'opération de 74 logements sociaux, sise 7-9 rue du Multien.

CONSIDERANT que la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud a décidé de rétrocéder à la commune de Combs-la-Ville le contingent accordé par le bailleur en contrepartie de cette garantie d'emprunt,

CONSIDERANT la mise en location prochaine de ces logements.

CONSIDERANT la nécessité de définir les rapports entre CDC Habitat et la commune pour la réservation de logements sociaux au titre du contingent dit « communal » incluant le contingent accordé à l'agglomération.

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE les termes de la convention de réservation de logement de la Rue du Multien, ci annexée, avec CDC Habitat.

AUTORISE le maire à signer cette convention ainsi que tout document relatif à cette affaire

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 20 mars 2021

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 34

Contre : -

Abstentions : -